



CHINON PLONGÉE

Adhésion au Club - Saison 2018 / 2019



(a) Adhésion

Nom :	Prénom:	Email:
Adresse:	CP:	Ville:
Téléphones	Fixe	Mobile:
Date de naissance:		
Personne à prévenir	Nom:	Tél:
Ton expérience en Plongée :	Baptême effectué :	Déjà licencié:
Club (si déjà licencié):	N° licence :	(Sous la forme : A-12-345678)
Niveau Plongeur :	Niveau Encadrement :	RIFAP : Oui - Non
Année :	Année :	Année :
Plongeur Enfants	Niveau :	Etablir documents spécifiques
Autres qualifications	Nitrox - Nitrox confirmé:	Niveau : année
Plongeur Autonome ou Encadré :	Plongeur Bio - PTH - TIV - Permis bateau Fluvial - Mer	:

(b) Cotisation :

<input type="checkbox"/> Adhérent ou encadrant ne souhaitant pas encadrer 124 €
<input type="checkbox"/> Encadrant souhaitant encadrer 79 €
<input type="checkbox"/> Enfant Plongeur(10-16 ans) - Parent Enfant Pl 64 €

(c) Assurance :

<input type="checkbox"/> Je conserve l'assurance sélectionnée par le Club et incluse dans le prix de l'adhésion, à savoir : Loisir 1 pour les plongeurs adhérents, Loisir 2 pour les encadrants.
<input type="checkbox"/> Je choisis mon assurance individuelle (AXA ou autre, montant de cotisation revue en conséquence).

(d) Revue Fédérale SUBAQUA :

<input type="checkbox"/> Abonnement Subaqua (6 numéros) : 26 €
--

(e) Pièces à Joindre :

1. Copie du dernier certificat médical (CACI) à la pratique de la plongée en scaphandre établi par un : médecin généraliste (pour les niveaux 1, 2 et 3), médecin Fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport (pour les niveaux supérieurs et encadrement) (Médecin fédéral à Chinon : Dr Arthur Belayche, pl Pierre Robbe, 37500 Chinon, 02 47 93 30 70)
2. Chèque du montant total ('adhésion : voir les tarifs en vigueur + Subaqua)

Les informations recueillies sont nécessaires pour ton adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau et à l'encadrement du club. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, tu bénéficies d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui te concernent. Si tu souhaites exercer ce droit et obtenir communication des informations te concernant, adressez toi à chinonplongee@gmail.com

Je déclare connaître les dangers inhérents à la pratique de la plongée sous-marine en scaphandre autonome et j'en assume personnellement tous les risques.

Dans le cadre de la réglementation concernant les EPI (Equipement de Protection Individuel : masque, ensemble détendeur et manomètre, gilet stabilisateur, combinaison.) et au titre des obligations de prudence et de sécurité, le Président et/ou le Directeur de Plongée peut refuser à un plongeur l'utilisation de son équipement personnel s'il n'est clairement pas conforme avec les exigences de sécurité et la normalisation.

Je demande : ma ré-adhésion - mon adhésion au club 'CHINON PLONGÉE' (rayer la mention inutile).

CHINON PLONGÉE se réserve le droit d'accepter ou de refuser la ré-adhésion sans autre explication.

Date :

Lieu :

(Précédée de la mention 'lu et approuvé')

Acceptation du président du club « Chinon-Plongée »

Signature de l'adhérent